

Onnens, le 24 mai 2016

MUNICIPALITÉ
Rue du Pontet 11
Case postale 18
1425 ONNENS VD

PREAVIS MUNICIPAL No 03/2016

Travaux d'entretien périodique et de rénovation dans l'Hôtel Bellevue

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Etat de fait

La dernière rénovation des chambres de l'hôtel remonte au début des années 1990.

Normalement une rénovation intervient tous les dix à vingt ans et l'état des chambres suscite régulièrement des commentaires négatifs émanant de la clientèle.

Par ailleurs, la cuisine de l'appartement occupé par les exploitants doit être entièrement refaite car les meubles se sont détériorés avec le temps et les appareils sont hors d'âge. Le four ne fonctionne plus.

Travaux envisagés

- Remplacement de la cuisine de l'appartement des exploitants
- Remplacement de la moquette des chambres par du parquet
- Réfection complète des salles-de-bains de l'hôtel

Rythme des travaux

Dans le double objectif de ménager la trésorerie de la commune et de ne pas perturber outre mesure l'exploitation de l'hôtel et du restaurant, les travaux sont prévus comme suit :

- | | |
|------------------------|--|
| • Automne – Hiver 2016 | Remplacement de la cuisine et pose de vanes d'étage en vue des travaux dans les salles de bains. |
| • 2017 | Réfection de quatre chambres (parquet) + salles de bains attenantes |
| • 2018 | Réfection de trois chambres (parquet) + salles de bains attenantes |
| • 2019 | Réfection de trois chambres (parquet) + salles de bains attenantes |

Cout de l'opération

Parquet	CHF	26'000.00	
Cuisine de l'appartement	CHF	20'000.00	
Pose de vannes d'étage	CHF	20'000.00	
Carrelage salles-de-bains (main d'œuvre)	CHF	16'000.00	y-c travaux de démolition des baignoires et petits rhabillages
Carrelage salles-de-bains (fournitures)	CHF	10'000.00	
Sanitaires (fournitures)	CHF	60'000.00	
Sanitaires (pose)	CHF	37'000.00	
Echafaudages	CHF	7'000.00	
Divers et imprévus	CHF	15'000.00	
Total	CHF	211'000.00	

Mode de financement

Par emprunt aux meilleures conditions du marché ou par la trésorerie si cette dernière est suffisante.

Amortissement

Amortissement comptable sur 15 ans

Délégué Municipal : François JULIA

Vu ce qui précède, La Municipalité prie le Conseil Général de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

Le Conseil Général d'Onnens

- Vu le préavis de la Municipalité
- Ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier le projet
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour.

Décide

- D'octroyer à la Municipalité un crédit de CHF 211'000.- pour les travaux d'entretien et de rénovation de l'Hôtel Bellevue ;
- D'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 211'000.- au maximum aux meilleures conditions du marché.

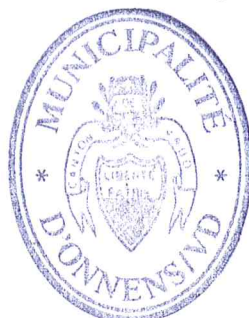
Le présent préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du 23 mai 2016, sera présenté au Conseil Général du lundi 20 juin 2016

Au nom de la Municipalité

Le Syndic



A. Portner



La Secrétaire



R.-M. Lehmann